

[Texte]

qu'ils soient élus, responsables de programmes de prévention ou policiers, ont besoin de comparer leurs expériences, d'analyser en commun certaines problématiques et d'avoir accès à une formation de pointe qui leur permette d'intégrer les multiples aspects des interventions en matière de prévention de la criminalité.

Cette dynamique internationale s'est poursuivie à l'occasion de la Deuxième conférence internationale sur la sécurité, les drogues et la prévention de la criminalité en milieu urbain tenue à Paris en novembre 1991. Elle a réuni plus de 1 600 personnes en provenance d'une soixantaine de pays. Cette conférence a été, pour la Communauté urbaine de Montréal, l'occasion de proposer la mise en place d'un Centre international pour la prévention de la criminalité à être affilié aux Nations Unies, qui concrétisera cette volonté d'échanges et d'information entre les villes et les pays. La Conférence de Paris a unanimement retenu cette proposition qui, par la suite, a également reçu un accueil favorable au Sommet des Nations Unies sur la prévention et la justice pénale. La Communauté urbaine de Montréal travaille activement à la mise en place de ce centre en étroite collaboration avec plusieurs gouvernements, dont ceux du Québec et du Canada bien entendu, avec des associations de villes, dont la Fédération canadienne des municipalités la U.S. Conference of Mayors, le Forum européen des collectivités locales et plusieurs organisations non gouvernementales impliquées dans le domaine de la prévention.

In closing, let me make a few comments as to the expectations of cities with regard to the efforts in which they are engaged in the field of crime prevention and safety.

• 1135

First of all, the other governments at the provincial and federal levels should support the action of cities with integrated policies with regard to crime prevention. These policies must call upon multi-sectoral approaches reflecting the complexity of reality in urban centres. In this connection, the recent establishment by the Quebec Minister of Public Safety and Security of a round table designed to provide our province with such a policy should be done in phases.

It is appropriate also to deal frankly with the question of the financial resources required to support the process of concerted effort and mobilization at the municipal level. Clearly, new resources must be earmarked for this purpose by the other levels of government.

Obviously it is not a matter of assigning funds to prevention that would be comparable to those spent for the criminal justice system. In Canada, this figure exceeds \$7 billion per year. Still, a minimum of funds should be devoted to supporting the development and establishment of actions initiated by cities and their partners in our urban centres.

More and more studies show that prevention programs produce highly positive results in addition to saving considerable sums of money for society. Analyses have demonstrated that for each dollar invested in measures of

[Traduction]

they elected, in charge of prevention programs or police officers, have to compare experiences, analyze certain problems in common and have access to advanced training so that they may integrate the many aspects of intervention in the field of crime prevention.

This international dynamic was pursued during the Second International Conference on Urban Safety, Drugs and Crime Prevention, held in Paris in November 1991. It brought together more than 1,600 persons from about 60 countries. For the Montreal Urban Community, this conference was an opportunity to propose the establishment of an International Centre for the Prevention of Crime to be affiliated with the United Nations. It would give concrete form to the desire for exchange and information between cities and countries. The Paris conference unanimously adopted the proposal which later was favourably received as well at the United Nations Summit on Prevention of Crime and Criminal Justice. The Montreal Urban Community is actively working towards the establishment of this centre, in close cooperation with several governments, including those of Quebec and of Canada, with associations of cities, including the Federation of Canadian Municipalities, the U.S. Conference of Mayors, the European Forum of Local Communities and several non-governmental organizations involved in the field of crime prevention.

En terminant, je tiens à vous faire part d'un certain nombre de commentaires en ce qui a trait aux attentes des villes à l'égard des efforts qu'elles déploient dans le domaine de la prévention de la criminalité et de la sécurité.

Tout d'abord, les autres paliers de gouvernement aux niveaux provincial et fédéral doivent appuyer l'action des villes par des politiques intégrées en matière de prévention de la criminalité. Ces politiques doivent faire appel à des approches multisectorielles reflétant la complexité de la réalité dans les agglomérations urbaines. À cet égard, la récente mise sur pied par le ministre de la Sécurité publique du Québec d'une table ronde qui vise à doter notre province d'une telle politique mérite d'être soulignée.

Il convient également d'aborder franchement la question des ressources financières requises pour soutenir tout ce processus de concertation et de mobilisation au niveau des villes. Il est clair que des ressources nouvelles devront être consacrées par les autres paliers de gouvernement à cet effet.

Il n'est évidemment pas question d'affecter à la prévention des sommes comparables à celles dépensées à l'égard du système de justice pénale qui, au Canada, dépassent sept milliards de dollars par an. Toutefois, un minimum d'argent devra être consacré à appuyer le développement et la mise en place des actions entreprises par les villes et leurs partenaires dans nos centres urbains.

De plus en plus d'études démontrent que les programmes de prévention produisent des résultats fort positifs en plus d'économiser à la société des sommes considérables. Ainsi, des analyses ont mis en lumière que